

Classement du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Vendredi, 21 Juin 2013 00:00 -

Delphine BATHO, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie salue le renouvellement de la charte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, par décret du 19 juin 2013, pour une durée de 12 ans.

Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, parmi les plus grands de France avec 388 957 hectares, s'étend sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme en Auvergne.

La Ministre salue l'engagement des élus locaux qui agissent au quotidien pour l'intégration des enjeux liés aux patrimoines naturel et culturel dans les politiques et projets locaux.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Classement du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne](#)